

Vivre à FERRIERES



Bulletin d'informations municipales

www.ferrieres09.fr

N°8 Octobre-novembre-décembre 2015

Sommaire

Le mot du Maire.....page 1

Bilan des travaux de la commune.....page 2

Mieux comprendre les impôts locaux.....page 3

Coup de cœur!page 3

Association STPM Boxe..page 3

Spectacles à Ferrières.....page 4

Rencontre avec Hervé Fauré, Taxipage 4

Agendapage 4

En brefpage 4

LE MOT DU MAIRE :

Madame, Monsieur,

Cette fin d'année se déroule dans un contexte de deuil national, j'exprime mon émotion et mon effroi après les lâches attentats qui ont ensanglanté la capitale.

Nous devons être unis pour porter haut les valeurs républicaines, de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Sur le plan communal, notre plan d'urbanisme progresse, le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Une réunion publique s'est tenue le 4 décembre pour sa présentation à la population et depuis il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture. Ce document est construit autour des principes suivants :

- régulation de la consommation foncière et de la maîtrise des futures opérations,
- développement harmonieux de l'habitat en équilibre avec les offres d'équipements,
- pérennisation et création des activités économiques,
- respect des atouts environnementaux,



Cette étape (PADD) constitue le projet communal qui sera la base du plan local d'urbanisme à moyen et à long terme.

Avant de se retrouver pour la cérémonie traditionnelle des vœux, le samedi 16 janvier 2016 à 11h30 à la Mairie, je souhaite pour Ferrières qu'en 2016, ensemble nous construisions un village dynamique respectueux et solidaire.

*Bonne et heureuse année
à toutes et à tous.*

« Vivre à Ferrières »,
Bulletin d'informations municipales
Mairie de Ferrières-sur-Ariège
Espace François Mitterrand
09000 FERRIERES-SUR-ARIEGE

Directeur de publication :
Paul HOYER, Maire

Rédacteur en chef :
Martine DOUMENC-CAUBERE

Maquette : Géraldine AUZIÉ

Rédaction : Pascal THOMAS

Crédits photos : Pascal THOMAS,



Paul Hoyer, Maire

Bilan des travaux de la commune



Tout au long de l'année 2015, un certain nombre de travaux ont été exécutés sur la commune mobilisant aussi bien les employés municipaux que les jeunes de la commune (pendant l'été). Les gros travaux étant confiés aux entreprises.

Ruisseau de Ferrières:
Nettoyage des berges.



Lotissement de Lestang:
Aménagement du jardin et sécurisation des terrasses.

Lotissement le Bernet:
Éclairage public.

Maison des Associations:
Aménagement intérieur du local des chasseurs.

Ecole (travaux réalisés pour le SIVE):
Travaux d'aménagement et d'entretien.

Mairie:
Nettoyages des abords, des espaces extérieurs et peintures.

Parc Rives-Faîtes:



Installation des nouveaux jeux (parcours découverte, balançoires, marelle...).

Mobilier urbain:
Entretien et réfection.

Voirie:
Entretien des espaces verts, des rues, peinture de signalisation.
Remplacement des bouches d'incendie défectueuses.

Chemin de la Garosse:
Réfection du chemin et du pluvial.



Col de la Perche:
Travaux de voirie, sécurisation de la voirie suite à éboulement.

Chemin du Pagès:
Sécurisation des bas-côtés (pose de grillage). Sécurisation de la voirie suite à éboulement.

Chemin des Rives:
Réfection de la voirie du rond point du L.P au chemin de Sutra.



Embellissement et Fleurissement du village

Afin que notre village soit de plus en plus attractif et agréable à vivre, la commission urbanisme et embellissement envisage en 2016 d'embellir certains endroits de la commune.



Un fleurissement saisonnier et diversifié, respectueux de l'environnement qui embellira les artères du village de Ferrières et qui donnera un cachet particulier à toute la commune et tout au long de l'année.

Nous accorderons aussi une grande importance à la remise en état des divers abreuvoirs de la commune.

Nouveaux arrivants à Ferrières

Le lotissement le Bernet, opération mise en marche par l'équipe municipale précédente et suivie par l'équipe actuelle arrive à son terme.

Ce lotissement est mitoyen des établissements ROUCH, face à la place de la mairie.

Cinq lots à bâtir ont été viabilisés par la commune et mis à disposition des acquéreurs intéressés.

A ce jour 4 terrains ont été vendus, le dernier lot est retenu et devrait être vendu bientôt.

Trois maisons ont déjà été bâties et les autres ne devraient pas tarder !

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants !

NB : cette opération ne génère aucun bénéfice pour la commune qui acquiert les terrains et les revend sans bénéfice, après viabilisation.



Vœux du Maire

Vous êtes cordialement invités au vin d'honneur le

Samedi 16 Janvier 2016 à 11 Heures 30, à la salle du Foyer Rural

Bonne fêtes de fin d'année à tous

Paul HOYER, Maire

Mieux comprendre les impôts locaux

Depuis plusieurs années la part de la commune dans les impôts locaux n'a pas changé, c'est-à-dire que le Conseil municipal n'a pas demandé d'augmentation des impôts locaux.

«Mais pourtant ça augmente!!» me direz-vous. Et oui mais le conseil municipal n'y est pour rien!

En effet les deux taxes foncières et d'habitation sont calculées en multipliant un indice de base fixé par l'Etat et réévalué chaque année par le taux communal et ou intercommunal.

Pour la taxe foncière: vous pourrez voir sur votre feuille d'imposition. **Le taux communal de Ferrières est de 16.98%** alors que le taux moyen national est de 20,11 % avec des taux pouvant atteindre 50,28 % (*Source Association des maires de France*).

Pour la taxe d'habitation: Elle est établie à partir de la valeur locative cadastrale du logement. Cette valeur est supposée représenter le prix que pourrait rapporter le bien s'il était loué aux conditions du marché. Elle dépend de nombreux paramètres (catégorie de l'immeuble, surface, éléments de confort...).

Une fois la base d'imposition déterminée, c'est-à-dire après application des



abattements (50%), le fisc multiplie cette valeur locative nette par des taux qui sont fixés par les collectivités territoriales (commune et intercommunalité), pour obtenir le montant de la taxe d'habitation.

Le taux communal ne varie pas mais la base fixée par l'état est, elle, réévaluée.

Le taux communal de Ferrières est de 11,07 % alors que le taux moyen est de 23,88% et peut atteindre 59,70% (*ibid.*).

L'équipe municipale a toujours eu à cœur de ne pas augmenter les taux communaux et continuera dans ce sens par une gestion rigoureuse des dépenses.

Mais la question est de savoir jusqu'à quand elle pourra maintenir cette ligne !...



Coup de cœur!

La commune s'équipe de deux défibrillateurs automatiques.

Leur emploi est très simple et ne nécessite pas de connaissances particulières: Il suffit de placer les deux électrodes sur le torse du patient comme l'indique le visuel sur le paquet d'électrodes. Ensuite, l'appareil analyse et vous donne la marche à suivre. Le défibrillateur permet de sauver des vies. Il s'utilise dans les cas soudain de mort apparente. Plus rapidement il est mis en place, plus la réponse peut être efficace.

Dans tous les cas, trois gestes sont

indispensables :



LOCALISATION Le 1^{er} appareil sera placé a la mairie, à l'extérieur dans un coffret. Le 2^{ème} à la **Maison des Associations**, également à l'extérieur dans un coffret.

Mise en place dès janvier 2016.

Jean Luc Bernard



Association STPM Boxe

Nouvelle association Ferriéroise. Venez découvrir la Boxe Française

Depuis le mois de septembre 2015, la nouvelle association STPM BOXE vous propose des cours de Savate Boxe Française au sein de la commune pour la saison 2015/16.

Les enseignants sont tous diplômés du monitorat de Savate Boxe Française, du Certificat Qualification Professionnelle (CQP) et inscrits à la préfecture de Foix.

La savate peut être pratiquée dès l'âge de 6 ans, elle est éducative avant tout, elle impose une progression intelligente qui passe par le respect du corps, l'apprentissage des techniques ainsi qu'un esprit sportif.

Cette pratique sportive est basée sur les principes que la SBF doit toujours être Éducative, Esthétique et Efficace.

Horaires:

Tous les mercredis, jeunes et adultes (à partir de 12 ans) de 19h30 à 21h30 à la salle omnisports de Ferrières

Contacts:

Président: Paul AFONSO
(06.01.99.63.94.)

Secrétaire: Mohamed El Addaji,
Trésorière: Thuy Phan MAI-LUONG.

stmp.boxe@gmail.com



Spectacles à Ferrières

A vos agendas :

Repas des anciens

le 9 janvier 2016 à 12h
au Foyer rural

Vœux du Maire

le 16 janvier 2016 à 11h30
au Foyer rural

L'Association Culturelle Ferriéroise vous propose en 2016:

Un concert

le 19 février 2016 à 20h30
au Foyer rural
par le TRIO » Bernardo Sandoval,
Franck Meslet, Philippe Cordelier

Du théâtre

* le 05 mars 2016 à 20h30
au Foyer rural
par la compagnie les coelacanthes

* le 21 mai 2016 à 20h30
au Foyer rural
par la Bla Bla compagnie

Les réservations se feront en
mairie de Ferrières.
Entrée par spectacle: 5 euros.

En bref :

Le bus à un euro



VIVE LE BUS A 1€ EN ARIEGE

Depuis le mois de juillet, le Conseil Départemental a mis en œuvre plusieurs lignes de bus (hors transport scolaire) permettant aux voyageurs de se déplacer au tarif d'1€ par trajet sur les axes Foix-Saint-Girons (ligne LR 104) et Tarascon-Pamiers (LR 106). Le tarif à 1€ sera étendu aux autres lignes lors du renouvellement de leur contrat d'exploitation, sur la base du retour d'expérience des premières lignes concernées.

Renseignements et horaires:
www.ariège.fr

Réseau F'bus

Depuis le 1er octobre la Navette Foix-Montagailhard s'arrête au LEP Jean Durroux de Ferrières.
Rens.: www.mairie-foix.fr



L'association culturelle Ferriéroise et le CCAS ont invité les enfants du

groupe scolaire Ferrières- Prayols à une après-midi récréative le, **Samedi 5 décembre 2015 de 14h30 à 16h** salle du foyer rural de Ferrières. Au programme : un spectacle de magie

Et un moment de convivialité autour d'un goûter... bien mérité !!! Il y avait comme un avant goût de fête ce samedi là à Ferrières !!!

Le Cabaret macabre était à Ferrières le 31 octobre 2015



La Compagnie Fées et Gestes nous a fait mourir... de rire avec son **Cabaret macabre!** Les Croque-mots de la compagnie ont achevé les récalcitrants!! Pendant 1h30, dans la grande tradition du cabaret, nous étions nombreux le 31 octobre dernier à la salle des fêtes de

Ferrières. Les textes à l'honneur étaient de Brel, Thiéfaïne, Brassens, Jeanne Moreau, Giedré..., Bénureau, les Monty Python, Elie Semoun, Desproges, Boris Vian, Jean-Michel Ribes..., le tout accompagné par les musiciens de la compagnie.

Mise en scène et interprétation:

Esther Candaës, Frédéric Claude et Jean-Louis Manceau.

Direction musicale: Jean-Michel Maury.

Création lumières: Laurent Farenc (TCB Production).

Univers sonore: Jean Michel Gadai.

Costumes et accessoires : Esther Candaës

Rencontre avec Hervé Fauré

Rencontre avec un professionnel de la commune: Monsieur Hervé FAURE



Monsieur Fauré et sa collaboratrice

Dynamique et sympathique, cet artisan à le sens du contact ; Taxi mais également conventionné pour le transport médical assis. N'hésitez pas le contacter pour vos déplacements.

Coordonnées: 07.86.35.33.33

27 plaine des cerisier à Ferrières.
Emplacement taxi à Ferrières: en face du L.P Jean Durroux.

Monsieur Fauré est artisan taxi depuis 5 ans sur Foix et Ferrières. Ses deux licences sont conventionnées par les caisses d'assurance maladie et validées par la Mairie de Foix et de Ferrières.

Martine Doumenc

